

## Sodifrance répond aux critères d'éligibilité du PEA-PME

SODIFRANCE, Entreprise de Services du Numérique, confirme son éligibilité au PEA-PME conformément au décret n° 2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME soit : moins de 5 000 salariés, d'une part, chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros, d'autre part.

- **Prochain rendez-vous**

Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2014 : le 13 mai 2014 après bourse.

- **Contacts**

SODIFRANCE : [investors@sodifrance.fr](mailto:investors@sodifrance.fr)

ACTIFIN : Alexandre COMMEROT – 01 56 88 11 11 – [acommerot@actifin.fr](mailto:acommerot@actifin.fr)

### **A propos de SODIFRANCE**

Entreprise de Services du Numérique créée en 1986, SODIFRANCE compte 876 collaborateurs, 13 implantations en France et un centre offshore en Tunisie. SODIFRANCE est leader en France des solutions de modernisation des systèmes d'information, solutions créées par son centre de R&D depuis près de 20 ans.

Cotée en Bourse sur le compartiment C de NYSE Euronext (Mnemo : SOA), SODIFRANCE a réalisé un chiffre d'affaires de 71,4 M€ en 2013.